



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Mickaël LISSARRE, Président

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 7 et 8 février 2015

COMPTE RENDU ADOPTÉ

13 Pour ; 1 Abstention

Présents : Sigrid Azouz-Ménard, Julien Bruno, Olivier Cellier, Vincent Cocquebert (Délégué général), Raymonde Derouard, Marie-Anne De Vreyer, Isabelle Dhoyer, Bernard Hameau (missionné pour travailler avec la CAF le samedi après-midi), Cédric Lafont, Frédéric Le Plaine, Mickaël Lissarre, Maurice Marais, Dominique Mathieu, Isabelle Soltysiak, Jean-Yves Talois, Nadine Tétron, Gaël Utard

Participaient ponctuellement : Didier Bisson (Délégué national), Jean-Amand Declerck (Directeur du pôle développement)

Excusés : Marie-Jo Fuster, Maud Réveillé, Emilie Schurch, représentant du CE

Etaient à l'ordre du jour

Samedi

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption compte-rendu de la séance de décembre
- Attribution de médailles de reconnaissance EEDF
- Organisation régionale
- Bilan été 2014 (temps 2)
- Roverway 2016
- Idées d'Avenir

Dimanche

- Informations diverses
- Scoutisme français
- Méthode des orientations nationales
- Adoption du compte-rendu de l'AG 2014

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

13 Pour ; 1 Abstention

2. Adoption du compte rendu de la séance du Comité directeur du 13-14 décembre 2014

Après modifications le compte-rendu est adopté.

10 Pour ; 5 Abstentions

3. Attribution médailles de reconnaissance des EEDF

Le Comité directeur suit l'avis favorable de la commission Médailles de reconnaissance EEDF pour l'attribution de la médaille à Maguy Gaillard, Eliane Robin et Pierre Robin. Ces médailles seront remises lors du congrès 2015 de la Région Bretagne par la représentante du Comité directeur présente, Isabelle Dhoyer. Conformément à la demande de l'équipe régionale Bretagne, cette décision n'apparaîtra pas dans le Flash pour garder l'effet de surprise.

Attribution de la médaille à Maguy Gaillard.

Unanimité des présents

Attribution de la médaille à Eliane Robin.

Unanimité des présents

Attribution de la médaille à Pierre Robin.

Unanimité des présents

4. Organisation régionale

Suite aux discussions entamées lors du CD du mois de décembre, il s'agit là d'un premier temps de réflexion autour de la problématique régionale de l'Association.

Ce temps de travail est organisé sous forme d'ateliers, 3 groupes qui réfléchissent et échangent à partir des questions et remarques suivantes :

- Qu'est-ce qu'une Région (unité administrative, académie, nombre d'adhérents ...) ?
- Quelle place de nos unités territoriales par rapport aux subventionneurs ?
- A quoi sert une Région aujourd'hui ?
- A-t-on les moyens de continuer dans ce sens ?
- Qu'est-ce qui fait que certains projets politiques régionaux fonctionnent mieux que d'autres ? Est-ce parce qu'ils sont portés par les groupes ?

- Le fonctionnement ne doit pas se laisser dicter seulement par les finances.
- Quels seuils pour le fonctionnement d'une Région ?
- Quelle est la place des Centres permanents et des Services vacances dans les Régions ?
- Les organisations salariées et bénévoles doivent-elles coïncider ?

Dans chaque atelier des notes ont été prises, servant de base de réflexion à un groupe de travail qui devra réfléchir au rôle des Régions (et pas à leur découpage). [Ce groupe conduira un premier travail de réflexion qui sera présenté au CD du mois de mai](#) (dernière séance de la mandature). Cela devrait permettre de s'extraire de l'urgence et de construire [une réflexion qui s'ouvrirait ensuite pour être travaillée au Conseil national de rentrée](#).

Si le redécoupage des Régions n'est pas une priorité de l'Association, toutefois une crainte s'exprime, dans certains endroits, face au nouveau découpage administratif.

A la fin de ce temps, [le groupe de travail s'est constitué avec Sigrid Azouz-Ménard, Vincent Cocquebert, Marie-Anne De Vreyer, Cédric Lafont, Maurice Marais](#).

* Suite à un appel aux absents, [Bernard hameau a rejoint ce groupe](#).

5. Bilan de l'été : retour pédagogique (présence de Didier Bisson, Délégué national)

L'échange se fait à partir d'un document de travail, non définitif, élaboré par Didier Bisson, Alain Marché (Directeur des Vacances et loisirs adaptés) sous la supervision de Vincent Cocquebert.

La remontée des informations chiffrées du nombre de participants aux séjours a été difficile malgré les relances spécifiques faites aux directeurs de séjour.

La durée des séjours organisés cette année se situe entre 18 et 21 jours.

Il est constaté une grande disparité dans les tarifs pratiqués pour les séjours. Le travail sur le coût des séjours et les budgets doit se poursuivre au travers des temps de préparation comme les Tremplins et peut-être aussi avec l'aide des Référents administratifs et financiers territoriaux (RAFT). Concernant les Tremplins, il paraît pertinent de se renseigner sur les contenus qui sont abordés afin de vérifier s'il existe un « minimum commun » dans l'Association.

Il apparaît, cette année encore, un fort taux de sur-encadrement dans les camps de groupes ou de regroupement ; celui-ci doit être interrogé à la fois sur un aspect économique mais aussi pédagogique. Cependant, dans cet aspect de sur-encadrement apparaît également la prise en compte du temps de repos des responsables même lorsqu'ils sont bénévoles, ce qui est une avancée intéressante. La mise en place de camps d'unités pourrait être vue dans une stratégie de développement.

Les camps de regroupement ont été moins nombreux cette année ; la question économique n'est pas l'argument premier pour la mise en place de ce type de séjour ; ressort davantage le manque de participants ou bien la difficulté à avoir des équipes responsables suffisantes (nombre, formation...).

Sur l'hygiène, la question de la traçabilité et des repas témoins est travaillée par le Scoutisme Français car tous les inspecteurs des services vétérinaires n'ont pas les mêmes discours et attentes. La question plus globale de difficultés dans la mise en œuvre d'une bonne hygiène sur les camps est régulièrement soulevée dans les retours des visiteurs de camp. Ces difficultés perdurent depuis plusieurs années et doivent nous interroger en matière de formation.

Il ressort également une certaine vétusté de certains investissements, un manque de conformité par rapport à ce qui était annoncé lors de la location.

Sur le secteur vacances, il y a peu de séjours sous tente (2 Services vacances accueillant principalement des adultes) ; par ailleurs, il serait intéressant d'avoir un retour quant aux tranches d'âges (au delà de « mineurs » ou « adultes »).

Le document présenté donne une image détaillée des 48 séjours visités concernant les camps et de 37 séjours vacances adaptées ; il manquerait néanmoins une image des autres séjours ; quels moyens peut-on se donner pour en avoir une, même moins détaillée ? Cependant, il est à noter que les points à améliorer sont récurrents d'une année sur l'autre alors même que ce sont des séjours différents qui sont visités. Pour améliorer la situation plusieurs pistes sont évoquées par le Comité directeur :

- Favoriser le recours à l'espace documentaire
- Travailler sur la place des parents dans les séjours
- Expérimenter une rencontre entre les Équipes nationales thématiques (ENT), les directeurs de séjours et les visiteurs de camp
- Faire un retour aux directeurs de stage et aux formateurs sur des priorités à travailler.

Un travail devrait aussi être conduit en Conseil national sur la responsabilité de chaque échelon dans la déclaration et l'organisation des séjours. Concernant la validation des séjours vacances adaptées, on pourrait progresser dans l'implication de la structure politique de la SLA dont dépend le séjour.

Les visites de camp

Les camps visités sont en priorité ceux sur lesquels il y a des stagiaires 2nd degré. Par ailleurs, sont visités les séjours proches des lieux où peuvent se rendre les visiteurs volontaires. S'il y a bien une grille pour conduire la visite, les retours dépendent aussi du temps que le visiteur a pu passer sur le séjour. Une priorisation sur le questionnement pourrait être mise en place. Comment pourrait-on aller plus loin dans l'analyse, par le visiteur, des projets de séjour, de la mise en place des valeurs ? Certains membres du Comité directeur proposent qu'une question soit ajoutée l'an prochain sur la mise en place des 7 points de la méthode scout.

6. Roverway 2016

A ce jour, il y a peu de retours sur l'appel à mobilisation sur les carrefours. Un travail a été mené sur les Caps et sur DÉFI Aînés.

Trois jeunes en Service Civique chez les EEDF ont été intégrés sur les carrefours.

Des difficultés sont pointées dans le travail de co-construction entre l'équipe salariée et l'équipe bénévole, au niveau de l'Association.

Le CD de décembre 2013 a voté la participation et l'implication de l'Association au projet Roverway comme étant une priorité. Au vu des difficultés déjà évoquées dans les liens avec le SF, il est important d'accentuer les moyens à mettre en œuvre. Importance de l'image de l'Association.

En raison du retard général pris sur l'organisation initiale prévue, le conseil d'administration de Roverway s'interroge quant à la pertinence de la maintenir telle quelle.

Cependant, pour fin juin, les routes doivent être prêtes afin de pouvoir lancer à temps les inscriptions. C'est avant tout de créateurs de route dont on a besoin à cet instant, les personnes les portant pouvant être identifiées par la suite, car une des difficultés pointées par les responsables est celle de s'engager aujourd'hui pour l'été 2016. A noter que chaque route sera déclarée en tant que séjour par l'association qui la porte ; il faudra être vigilant à ce que les participants aient bien au minimum 16 ans au premier jour de la route.

Faire de Roverway une priorité était pour le Comité directeur à mettre en lien avec la volonté de travailler sur la branche aînée. En mai, lors de la rencontre Idées d'Avenir, un lien pourrait peut-être être fait avec le projet Roverway ? Par ailleurs, la question se pose aussi du lien entre Roverway et les ENT.

La dynamique de la mobilisation de Suède 2011 n'a pas profité à Roverway.

Une question se pose sur le mode d'accompagnement dont les associations du SF peuvent profiter de la part de l'association Roverway.

Dans les Régions, la mobilisation pourrait se faire autour de gens qui ne sont pas déjà investis dans une équipe régionale.

L'objectif des congrès est de mobiliser sur la construction de routes d'ici cet été.

7. Formation des élus du Comité directeur

Chaque année, dans le cadre du dossier de demande de subvention FDVA, une demande est faite concernant la formation des élus du CD. Depuis 2 ans, dans le cadre du SF, une formation a été mise en place et proposée autour de la planification de la relève. Cette formation a reçu des retours très positifs des élus qui y ont participé (membres du CD et Responsables régionaux). Une autre formation a eu lieu avec le réseau de l'Éducation populaire.

La Commission administrative et financière (CAF) a exprimé une nécessité de formation des élus autour du rapport à l'argent du citoyen, pour mieux comprendre les aspects culturels de la construction budgétaire. Le Conseil National des Employeurs d'Avenir (CNEA) en province organise des formations sur la gouvernance associative, il serait intéressant de savoir si ce type de formation peut se faire à Paris. La formation des élus sur la gouvernance associative a déjà été évoquée à plusieurs reprises cette année ; il apparaît essentiel qu'elle puisse se mettre en œuvre. Dans l'organisation du travail du CD il faudrait pouvoir baliser, identifier clairement ces moments de formation.

Afin de faciliter l'entrée dans la fonction des nouveaux élus du CD, on pourrait travailler à un « livret d'accueil ». Par ailleurs, avant même l'élection, pour les responsables qui souhaiteraient poser leur candidature, le maintien d'un « CD ouvert », tel que proposé l'an dernier, en amont de l'AG est à reconduire.

8. Assemblée générale 2016

Cette assemblée générale devra voter les nouvelles orientations ; il semblerait intéressant qu'elle puisse se dérouler sur 3 jours. Le seul week-end de 3 jours se situe autour du 15 mai. Les documents statutaires préparatoires à l'AG devant parvenir 1 mois avant, faire le choix de cette date c'est choisir

de mettre une pression extrêmement forte sur l'ensemble de l'appareil salarié. Or, ce n'est pas ce que souhaite le Comité directeur. Cependant, cela demande aussi de mener en profondeur un travail sur les orientations nationales en amont de l'AG. Le week-end de Pentecôte pourrait être utilisé pour travailler spécifiquement sur les orientations. Cette option est à réfléchir assez rapidement, non seulement pour la construction budgétaire mais aussi pour assurer la mobilisation des responsables autour de ce rendez-vous.

Le CD décide que l'AG 2016 se déroulera les 11 et 12 juin 2016.

13 Pour ; 2 Abstentions

9. Recrutement du Délégué général

Le Comité directeur rencontrera les candidats retenus, à l'issue des premiers entretiens par la commission, le 25 avril 2015.

10. Conseil national et rencontre CD/RR/Équipe de direction

Au mini CD du 28 mars 2015 un temps devrait être pris pour un retour sur la rencontre du 25 janvier 2015. La proposition est faite au Comité directeur que le CN de mars, à l'instar de celui de septembre soit co-construit par 3 membres de l'Équipe nationale et 3 membres du CD. Marie-Anne De Vreyer, Jean-Yves Talois et Nadine Tétron s'engagent sur ce travail.

11. DÉFI Aînés 2016 et camps nationaux

L'an dernier, les camps nationaux ont dû être annulés (faute d'inscrits en nombre suffisant) ; ce fut l'occasion de démarrer une réflexion sur leurs objectifs, leur organisation... et plus largement sur les actions nationales qui pouvaient exister pour promouvoir la pédagogie Éclés. De ce démarrage de réflexion est née la mise en place d'un « camp école » en avril 2015.

Quelles que soient les actions possibles, il conviendra de faire des choix dès le mois de juin pour l'année suivante afin qu'elles entrent dans le cadre de la construction budgétaire.

Par ailleurs, il faut certainement travailler au portage de chaque action nationale ; doivent-elles être absolument assurées par un salarié ?

12. Vote « nominatif »

Ce temps fait suite à la question posée par certains membres du Comité directeur, en décembre, quant à la possibilité d'inscrire, dans les comptes rendus, comment chacun a voté.

Certains membres du CD sont d'avis que cela serait plus responsabilisant, éviterait que certains puissent se « cacher » derrière le collectif, et permettrait de mieux rendre compte de son action en tant qu'élu.

Pour d'autres, ne pas inscrire comment chacun a voté permet de renforcer le fait qu'après décision le Comité directeur parle d'une seule voix, peu importe la position initiale de chacun, évite qu'une pression puisse être exercée sur certains membres du fait de leur positionnement individuel. Certains y voient également le risque potentiel vers la demande d'aller encore plus loin et de noter nominativement chaque intervention dans les comptes rendus.

A l'issue d'un vote à bulletin secret pour statuer sur la question, la proposition de faire apparaître dans les comptes rendus comment chacun a voté, est rejetée.

Apparition dans les comptes rendus de comment chacun a voté.

4 Pour ; 7 Contre ; 4 Abst.

13. Vie fédérale

▪ Structuration du Scoutisme français

Conseil national du SF sur la gouvernance : la réflexion a pour but d'améliorer la structure qui bloque parfois le projet. Ce Conseil national a adopté un texte de consensus. Principaux changements :

- Le président du SF sera issu d'une des 5 associations mais il n'est pas le représentant de son association d'origine. Il fait partie du bureau mais n'a pas le droit de vote. C'est nécessairement un bénévole qui sur le principe ne peut pas être en même temps président de son association d'origine.
- Le bureau du SF sera constitué en sus du président d'un représentant de chaque association. Ce représentant n'est pas nécessairement le délégué général de l'association mais par contre doit être quelqu'un qui a la compétence pour engager son association.
- La rotation des fonctions au bureau est statutaire.
- Rappel : pour les votes, toute proposition pour être adoptée doit l'être à l'unanimité.
- Dans les commissions, la représentation dans les fonctions dirigeantes doit être équilibrée entre les différentes associations ; en sachant qu'il faut aussi que les associations soient en capacité de proposer pour ces fonctions des gens qui ont les compétences nécessaires.

Un chantier reste à mener sur la place des présidents de commission.

C'est en avril que les fonctions vont changer ; les EEDF vont devoir assurer une vice-présidence. Pour l'instant, l'association n'a pas de présidence de commission à assurer ; la présidence de la CRIAMA devrait être assurée par les SMF pour autant qu'ils puissent le faire, et celle de la COFO par les EEUdf, mais ils assureront également 2 postes majeurs au bureau, ce qui pose question.

Il est indispensable que le SF puisse se remettre à travailler sur des dossiers qui le rassemblent plutôt que sur ceux qui le divisent.

▪ **Assemblée générale du Scoutisme Français**

Cette année, l'AG du SF se tiendra un dimanche, le 19 avril, permettant ainsi d'être mieux investie par les bénévoles des associations. Le lien sera également fait avec l'AG de l'association Roverway. Chaque association est représentée par une délégation de 10 personnes ; chaque délégation disposant d'une voix.

Puisqu'un lien est fait avec le Roverway, il paraît intéressant que parmi les membres de la délégation EEDF, en plus de membres du Comité directeur, des gens impliqués dans le projet soient sollicités.

▪ **Echange autour de la notion de laïcité**

Le sujet est extrêmement épineux à traiter au sein du SF en ce moment car on achoppe sur la définition de la laïcité. Le courant de société qui débat de la laïcité, aujourd'hui en France, entraîne les membres du SF dans leurs débats. Il est indispensable que nous en sortions pour revenir sur scoutisme et spiritualité.

14. Plan de Sauvegarde de l'Emploi et Tribunal administratif

Le Tribunal administratif a invalidé l'homologation de la DIRECCTE.

A ce jour les motifs qui ont conduit à cette invalidation ne sont pas encore connus.

15. Modèle socio économique (MSE)

Le Comité directeur s'organise en 3 groupes de travail autour de ce thème pour alimenter les contributions pour le groupe de travail dédié.

16. Orientations nationales

Le groupe de travail propose la démarche suivante :

- Evaluation des orientations 2009-2015 : le groupe de travail propose qu'elle soit conduite entre le CN (choix politique 2010-2014) de fin mars et à l'automne 2015 (propositions stratégiques 2013-2014, prolongées en 2015)
- Co-construction des nouvelles orientations dès l'AG 2015 sur un format à travailler.

Il est indispensable que la vision générale soit co-construite pour être partagée par le plus grand nombre.

L'organisationnel ne devrait pas apparaître dans les Orientations mais en découler dans des plans d'action.

Concernant la durée des futures orientations, le groupe de travail a réfléchi autour de deux propositions : 4 ans avec un congrès ouvert aux citoyens de l'Association la 3^{ème} année ou bien 3 ans renouvelable 1 fois. Ces propositions sont encore à approfondir, avec aussi une hypothèse où il n'y aurait pas de congrès intermédiaire.

Le groupe de travail interroge sur la méthode de son ouverture aux autres responsables de l'Association.

Il est par ailleurs nécessaire de clarifier les objectifs du groupe de travail avant de décider de l'intérêt de l'ouverture et des modalités de celle-ci. Certains membres du CD pensent que le groupe ne pouvant être seulement garant de la méthode, il devrait être ouvert à des personnes élues en Assemblée générale ; ceci renforcerait également la souveraineté de l'AG. Le groupe de travail ne peut prendre de décisions sans que celles-ci ne soient validées par le Comité directeur dans sa fonction. L'élection par l'AG des membres du groupe pose question en cas de désaccord entre les propositions du groupe et le CD.

[Le groupe de travail doit revenir devant le Comité directeur avec une proposition de méthode de construction plus précise.](#)

[Le Comité directeur est favorable à la démarche d'évaluation des orientations 2010-2014 proposée par le groupe de travail.](#)

Le CD adopte la démarche d'une co-construction par priorisation des orientations nationales.

12 Pour ; 1 Abstention

<p align="center">Prochaine séance du « mini » Comité directeur 28 mars 2015</p>
